

Conseil du 20^e arrondissement du 23 juin 2021

**Vœu présenté par Raphaëlle Primet et Karine Duchauchoi
et les membres du groupe Communiste et citoyen**

Considérant que la pollution de l'air est responsable de près de 100 000 morts par an en France ;

Considérant que les particules émises par le frottement des plaquettes de frein représentent une part importante des émissions de particules fines, et qu'elles sont particulièrement nocives ;

Considérant que ces émissions concernent autant les automobiles et les bus, donc l'extérieur, que les métros et RER, donc les réseaux de transport en commun souterrains ;

Considérant qu'il existe maintenant des systèmes de récupération des particules émises par le frottement des plaquettes de frein ;

Sur proposition des élus communistes, le Conseil du 20^e émet le vœu que :

- **L'utilisation de systèmes de récupération des particules émises par les plaquettes de frein soit généralisée sur l'ensemble des transports collectifs par Ile-de-France Mobilités,**
- **La maire de Paris interpelle l'Union Européenne afin qu'elle intègre à la future norme Euro 7 sur les véhicules automobiles l'obligation d'installation de systèmes de récupération des particules émises par les plaquettes de frein.**